

Le Comité de Quartier du Coin du Balai et l'ASBL La Ramassette

Le Comité de quartier réunit une bonne dizaine d'habitants du Coin du Balai qui sont particulièrement intéressés et motivés par la vie collective du quartier.

Le Comité n'a en principe pas vocation d'organiser les événements qui animent le quartier. Ceux-ci sont le plus souvent le fait de groupes d'habitants qui se coordonnent pour mettre au point une activité, un projet, une initiative, ... (voir le tableau des initiatives et projets sur ce site).

Le Comité veille à ce que les activités soient connues par les habitants. Il joue son rôle de communication via des réunions de quartier, des toutes-boîtes, des affiches aux valves et dans les commerces, la mailing liste, le Groupe Facebook des habitants du Coin du Balai.

Il est également à l'écoute et soutient les habitants qui souhaitent mettre en route une nouvelle initiative ou rejoindre l'un ou l'autre groupe « projet » existant.

Le Comité se réunit en fonction des nécessités (4 à 5 fois par an) et est actuellement composé des personnes suivantes :

Comité de quartier du coin du balai 09/2025		
Amine	Dahmane	aminedahmane@hotmail.com
Anne	Kennes	annekennes09@gmail.com
Cathy	Zune	catherine.zune@gmail.com
Claude	Renér	clauderener@arcetstyle.be
Danielle	Lenaerts	danielle.leenaerts@ulb.be
David	Martens	martens1705@gmail.com
Françoise	Dubois	francoise.dubois1050@gmail.com
Isabelle	Magils	barabrus@gmail.com
Julien	Cornet	juulien@gmail.com
Marc	De Schepper	marcjeandeschepper@hotmail.com
Mia	Polet	mia.polet@gmail.com
Nicolas	Poncelet	poncelet.nico@gmail.com

Il est ouvert et accueille les habitants du Coin qui souhaitent soutenir les projets du quartier.

La présidence est collective et les membres se succèdent pour assurer l'animation des réunions et le secrétariat.

L'ASBL La Ramassette est l'organisation juridique qui soutient le Comité de Quartier et qui lorsqu'elle le peut, donne un coup de pouce au financement de l'une ou l'autre initiative

La Ramassette a également conclu une assurance qui couvre la responsabilité civile des organisateurs de projets et initiatives du quartier.

